

RISQUE ROUTIER en ENTREPRISE

Le cas particulier des Véhicules Utilitaires Légers (VUL)

Dominique DESAUBLIAUX



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Contexte prévention

- Application des principes généraux de prévention (Art L4121-2)
- guide de bonnes pratiques (du 5 novembre 2003)



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Contexte prévention

FACTEURS A L'ORIGINE D'UN
ACCIDENT DE LA ROUTE :

- Véhicule
- Environnement
- Conducteur
- Organisation

MISE EN OEUVRE UN PLAN D'ACTION
:

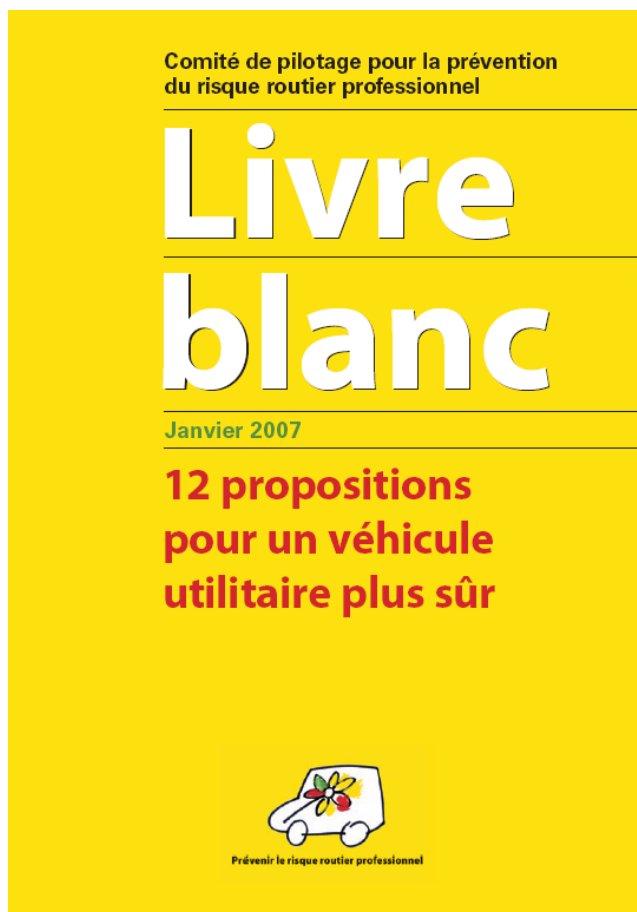
- Management du parc véhicules
- Management des communications
- Management des compétences
- Management des déplacements



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Les enjeux du risque routier professionnel



1. Évaluation du risque routier,
2. Contrôle technique,
3. Normalisation,
4. Carnet de suivi et d'entretien,
5. Pneumatiques,
6. Airbag,
7. ABS
8. ESP / ESC,
9. Témoin de surcharge,
10. Aménagements,
11. Post permis professionnel,
12. Groupe commun de concertation



Les enjeux du risque routier professionnel

Bilan des accidents du travail 2007

- **497 morts**
 - 50% des AT mortels
- 80 000 AT avec arrêt
 - 10% des AT
- 8 600 AT avec Incapacité (IPP)
 - 16% des incapacités permanentes
- 5 200 000 jours perdus



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Les enjeux du risque routier professionnel

Contexte général

- Une tendance globale à l'augmentation des déplacements routiers

pour mémoire : 40 000 km /an = 3 mois de travail

- Une utilisation de plus en plus répandue des VUL



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



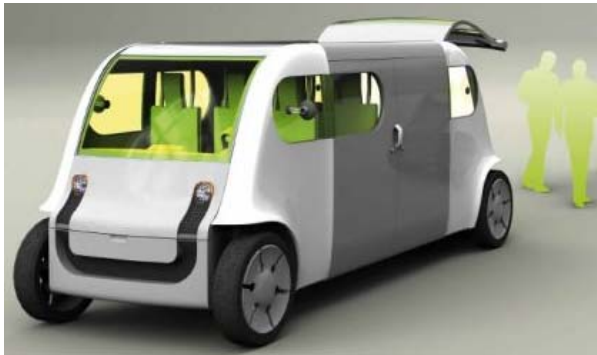
Définition du Véhicule Utilitaire Léger ⁷ (VUL)

- Article R311-1 du code de la route
 - 2. 1. et 2. 4.
 - Véhicule de catégorie N1 :
véhicule conçu et construit pour le transport de marchandises **ayant un poids maximal inférieur ou égal à 3, 5 tonnes**
 - Camionnette



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

VUL : Véhicule multiforme



À chaque métier
son utilitaire



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



L'équipement des VUL

Des véhicules globalement moins bien équipés que les véhicules particuliers

- Airbags
- ABS
- ECP/ESP



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

L'équipement des VUL

Les Airbags

- 77 % des véhicules équipés d'airbags conducteur
- **4 % des véhicules équipés d'airbags passagers**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



L'équipement des VUL

L'ABS / AFU

- **94 % des VUL neufs équipés d'ABS en 2008**
- **30 % en 2006**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



L'équipement des VUL

Le chargement du véhicule :

- **Allonge les distances de freinage**
- **Détérioro la tenue de route en courbe**

- Et pourtant ...



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

L'équipement des VUL

L'ESC/ESP :

Systèmes électroniques d'aide au contrôle de la trajectoire

- **30 % des VUL neufs équipés de série d'ESC/ESP en 2008**

- **9% en 2006**

- **52 % des VUL peuvent être équipés en option de l'ESP en 2008**

- **5% en 2006**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

L'équipement des VUL

ABS/AFU/ESC/ESP...

Une influence prépondérante sur le
comportement des VUL



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Les aménagements

➤ La paroi de séparation

➤ Pas d'obligation réglementaire

➤ 20 % des véhicules ne sont pas équipés de paroi de séparation

➤ Et pourtant



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

l'Assurance
maladie
DES PROFESSIONNELS

CRAM
des Pays de la Loire
SECURITE SOCIALE



Les aménagements

- **La paroi de séparation**
 - 80 % des véhicules sont équipés de paroi de séparation
 - mais attention



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Les aménagements

➤ La paroi de séparation

➤ Elle doit être :

➤ à minima, conforme à la Norme ISO 27956

➤ Pleine pour limiter la pollution de l'habitacle et améliorer le confort acoustique.

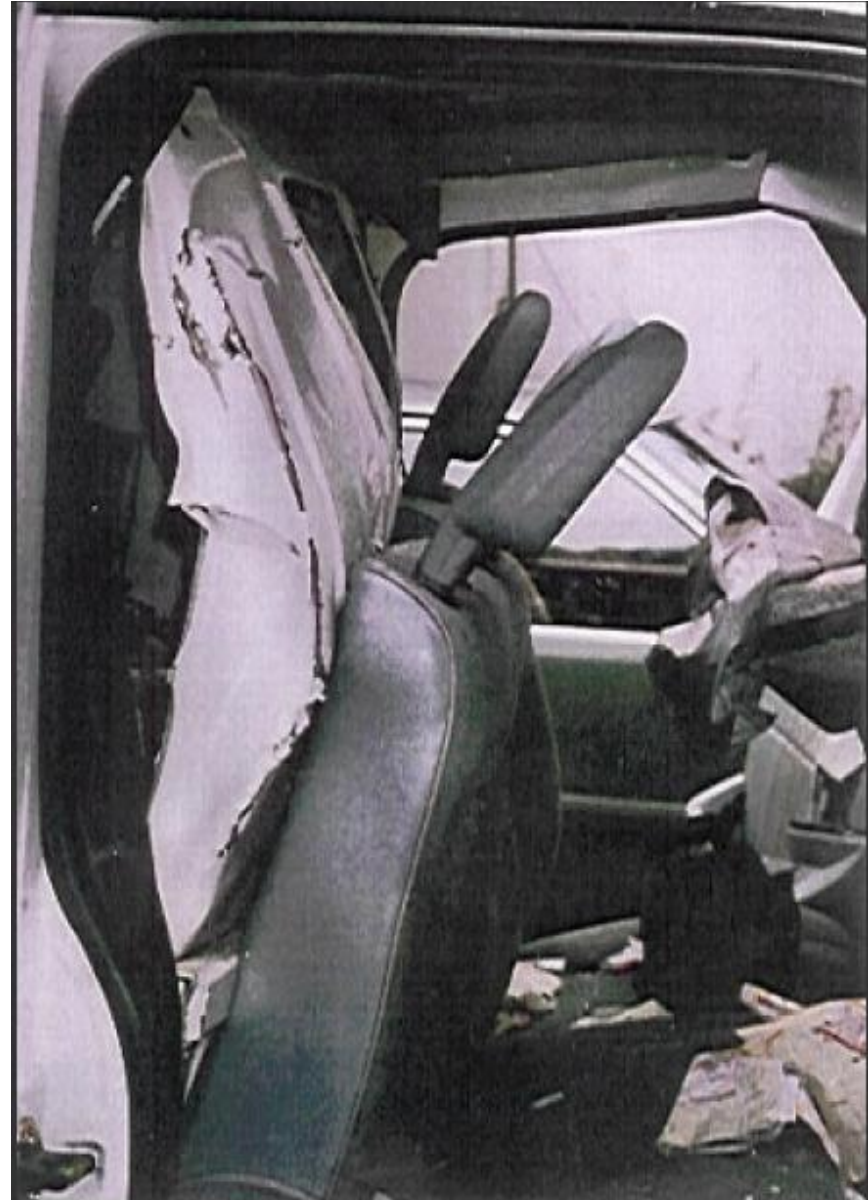
➤ **Nécessaire mais pas suffisant**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



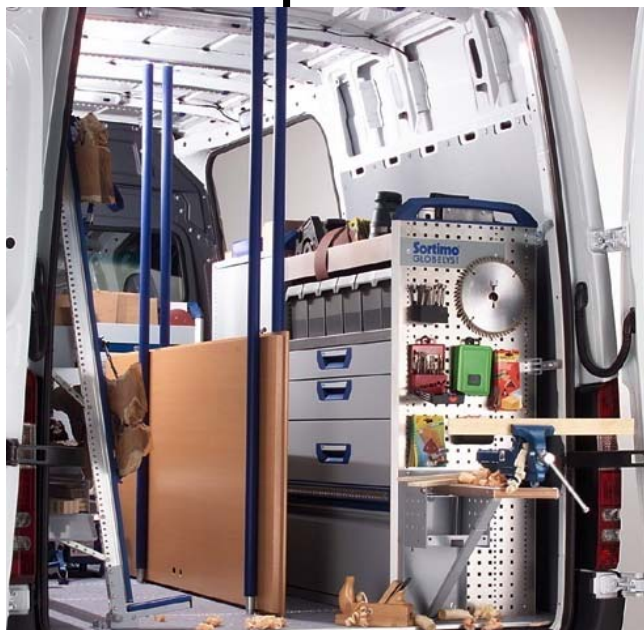
Avec paroi de séparation



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Les aménagements

- Les VUL doivent être équipés :
 - de mobilier de rangement répondant à minima à la Norme ECE R17
 - de points d'ancrage (Norme ISO 27956) pour immobiliser les charges.



Les aménagements



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

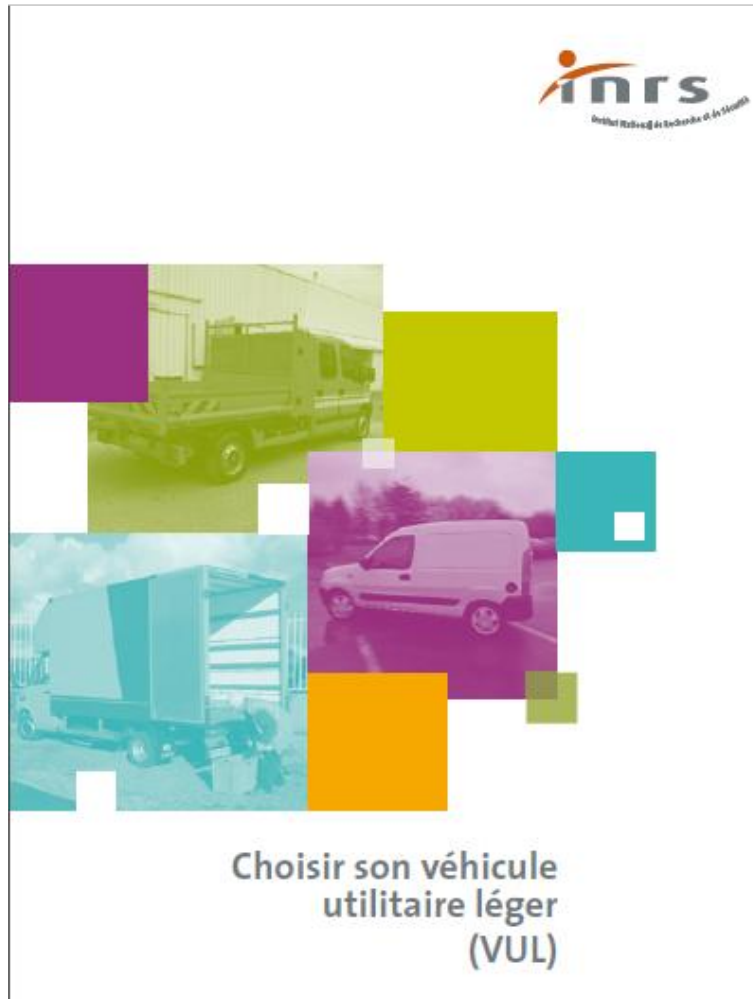


SECURITE SOCIALE

**l'Assurance
Maladie**
 RISQUES PROFESSIONNELS


CRAM
 des Pays de la Loire
 SECURITE SOCIALE

Le Cahier des charges d'un VUL²² aménagements



**Pour prendre en compte
tous ces points :**

- Élaboration d'un Cahier des Charges
- Guide INRS ED 6046



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

PV :	2,74	T
PTAC:	3,50	T
PTRA:	7,00	T
lxL:	2,08x 5,43	m
S:	11,29	m ²

Focus particulier

PV :	1730	kg
PTAC:	2800	kg
PTRA:	4500	kg
lxL :	5,2x 1,7	m
S :	9,16	m ²

- La surcharge des VUL
 - 20% des VUL roulent en surcharge,
 - Des difficultés :
 - Évaluer la Charge Utile réellement disponible (elle doit notamment intégrer le poids des aménagements et des occupants),
 - Évaluer le poids des matériaux et matériels transportés.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Focus particulier

La surcharge des VUL a des conséquences :

- Dégradation du comportement routier du VUL,
- Usure prématurée,
- Risque d'éclatement des pneumatiques.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Le suivi et la maintenance

- Contrôles techniques (UTAC/OTC) 2008
 - 26 % contre visites pour les VUL
 - 21 % pour les VP
- Kilométrage moyen élevé
 - VUL 18 000 kms/an
 - VP 12 000 kms/an



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Contrôle technique VUL

VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS :

Dans la carte ci-dessous :

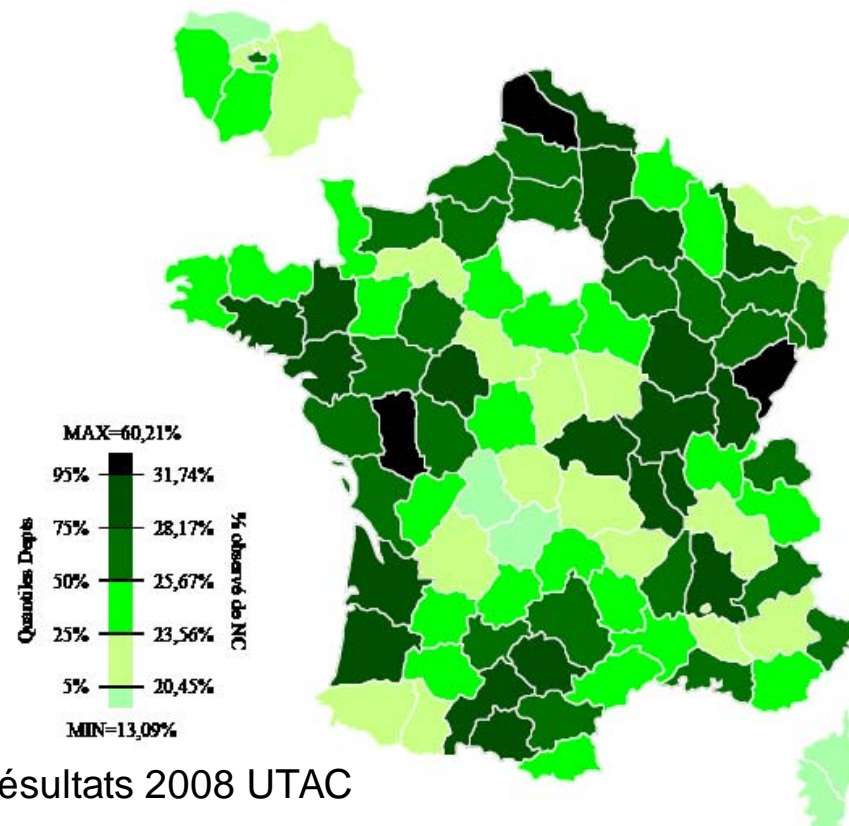
5% des départements ont un taux de prescription de C.V. (V.U.L.) inférieur à 20,45%

50% des départements ont un taux de prescription de C.V. (V.U.L.) inférieur à 25,67%

5% des départements ont un taux de prescription de C.V. (V.U.L.) supérieur à 31,74%

Le taux de prescription de contre-visites par département à l'issue de la visite technique périodique varie de 13,09% (Corse du Sud) à 60,21% (Guyane).

La moyenne nationale est de 26,33%.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Le suivi et la maintenance

- Pas encore d'obligation réglementaire sur ce point,
- Néanmoins, nécessité de mise en place d'un carnet de suivi adapté.
- Organisation du traitement des anomalies signalées.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Le carnet de suivi des véhicules utilitaires légers (VUL)

Une des mesures de prévention de l'accident de la route au travail consiste à mettre en place, dans l'entreprise, un carnet de suivi par véhicule. Cette mesure permet d'améliorer l'état du parc de véhicules et de réduire le risque de panne, tout en participant ainsi à la bonne image de marque de l'entreprise.

Le carnet de suivi permet au chef d'entreprise comme aux conducteurs, par l'engagement et l'application de chacun à renseigner le document, de s'assurer du bon état des véhicules qui partent en mission.

Modèle de carnet ED 6055



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Le suivi et la maintenance

Suivi du véhicule à remplir par le conducteur avant chaque mission

Nom et prénom du conducteur	Date	Nombre de passagers	Charge transportée (kg)	Vérification des niveaux		Visibilité		Pneumatiques		Éclairage		Propreté		Équipements particuliers		Départ	
				O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N

Signalement d'anomalie ou d'incident

Nom et prénom du conducteur	Date	Description

Formation des utilisateurs

- **Un Véhicule Utilitaire Léger peut être conduit avec un permis B**
(attention au cas d'utilisation d'une remorque)
- **Pourtant le VUL n'est pas un véhicule comme les autres**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Formation des utilisateurs

- **Acquérir les compétences pour un usage rationnel du VUL**
 - Chargement / Arrimage
 - Suivi et maintenance
 - Spécificités du VUL
 - Organisation du travail



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Formation des utilisateurs

Quelques exemples

31

➤ **Savoir charger son véhicule**

- Connaissance de la charge utile du véhicule et évaluation de la charge transportée
- Arrimage des charges et rangement du véhicule
-



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Formation des utilisateurs

Quelques exemples

32

➤ **Savoir assurer le suivi et la maintenance de son véhicule**

- Points à vérifier
- Fréquence des vérifications
- Signalement des anomalies
- Suivi de l'entretien
- ...



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Formation des utilisateurs

Quelques exemples

33

➤ **Savoir conduire son véhicule**

Un véhicule utilitaire léger ne peut être utilisé de la même façon qu'un véhicule particulier compte tenu de ses spécificités.



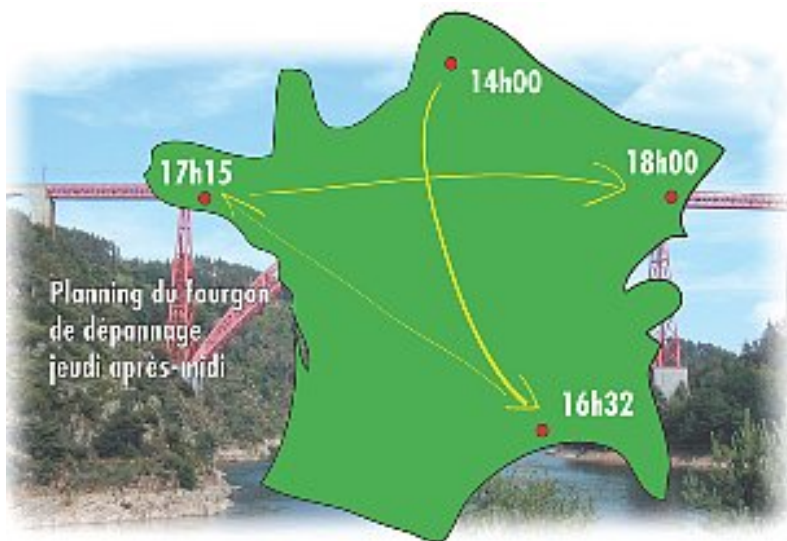
Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Formation des utilisateurs

Quelques exemples

34

- **Savoir organiser son travail**
 - Réduire et préparer ses déplacements



tous les délais ne sont pas raisonnables,



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Conclusion

Pour un VUL plus sûr

- **Choisir un VUL bien équipé et adapté au métier,**
- **Aménager son véhicule,**
- **Maîtriser son suivi et sa maintenance,**
- **Former les utilisateurs,**
- **Organiser le travail.**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Un quiz pour tester ses connaissances et bien utiliser son Véhicule Utilitaire Léger

Dans le cadre de votre activité professionnelle vous utilisez un VUL .
Cet usage requiert des compétences spécifiques.

Évaluez vos connaissances en vous connectant sur le site www.risqueroutierprofessionnel.fr.

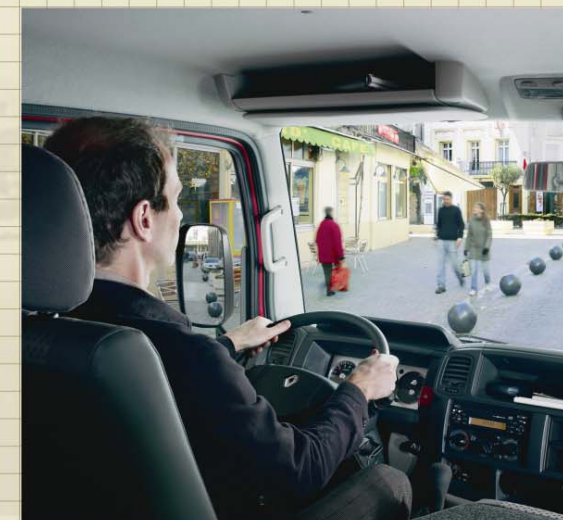
Puis rapprochez-vous du service prévention de votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour progresser dans la maîtrise du risque routier professionnel.



Le Véhicule Utilitaire Léger en toute sécurité !

Le Quiz VUL

Testez vos connaissances pour bien utiliser votre outil de travail.



La prévention du risque routier pour les utilisateurs de VUL passe par une bonne maîtrise :

- des déplacements
choix des itinéraires, prise en compte des temps de repos, organisation des chargements pour éviter les déplacements inutiles...
- des communications avec les conducteurs sur la route
téléphoner au volant augmente de 50% le temps de réaction et multiplie par 4 le risque d'accident
- de l'état du véhicule
vérifications, entretien et formalisation dans le carnet de suivi
- des compétences des conducteurs
permis de conduire, connaissance du véhicule, aptitude à réaliser les vérifications...

Proposé par le Comité de Pilotage National de la Prévention du Risque Routier Professionnel

www.risqueroutierprofessionnel.fr



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Continuez **Le Quiz VUL** sur www.risqueroutierprofessionnel.fr



réalisé avec le CTAI - Pôle d'Innovation de l'Artisanat dans les technologies de l'information, de la communication et du multimédia - Coisar - www.artifrance.fr



Comité de pilotage national pour la prévention du risque routier professionnel



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Aides de la CRAM

- ◆ le conseil,
- ◆ les aides financières simplifiées,
- ◆ le contrat de prévention,



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Aide financière simplifiée

◆ < 50 salariés,

	PTAC < 1,5T	PTAC > 1,5T
1. l'achat des équipements de sécurité indispensables :		
o Cloison de séparation complète avec points d'arrimage,	200 €	200 €
o ABS, ESP et AFU,	400 €	400 €
o Airbags conducteur et passager,	200 €	200 €
o Témoin de pression des pneus si disponible,	500 €	500 €
o Témoin de surcharge si disponible,	500 €	500 €
2. l'aménagement intérieur du VUL,	1 000 €	2 000 €
3. la formation d'au moins deux salariés (y compris le chef d'entreprise).	200 €	200 €
Aide de la CRAM maximum	3 000 €	4 000 €



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Liens utiles

- ◆ www.cram-pl.fr
- ◆ www.risque-routier-professionnel.fr
- ◆ www.risquesprofessionnels.ameli.fr
- ◆ www.inrs.fr
- ◆ www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Merci de votre attention



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



Dans le cadre de notre démarche qualité,

Merci de remplir la fiche d'évaluation

et de préciser la suite que vous souhaitez

donner à ces propositions.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

